

## **COORDONNATEUR/TRICE À LA FORMATION INCENDIE**

**Vivre en ville ou à la campagne? Pourquoi choisir? La MRC de Rimouski-Neigette est en mesure de vous offrir les deux!**

**Joignez-vous à une équipe performante dans une ambiance de travail exceptionnelle!**

Le service régional de sécurité incendie de la MRC de Rimouski-Neigette regroupe le territoire de huit municipalités représentant plus de 8 000 habitants.

Le SRSI recherche un/e coordonnateur/trice à la formation incendie pour un poste régulier à temps plein de 35 heures par semaine.

### **DESCRIPTION SOMMAIRE**

Sous l'autorité du directeur du SRSI, la personne titulaire contribue au maintien et au développement des compétences du personnel du SRSI. Plus spécifiquement, elle prépare annuellement un calendrier des activités de formation, en assure la planification, l'organisation, la diffusion et l'évaluation. Elle élabore des plans de cours, de même que le contenu et le canevas des pratiques. Elle prépare et assure la diffusion de la formation et l'information nécessaire avant la mise en service des nouveaux équipements. Elle conseille l'état-major sur le contenu et la fréquence des entraînements. Elle agit à titre de formatrice et est responsable de la formation initiale P1.

### **QUALIFICATIONS REQUISES**

Titulaire de la certification pompier 1 de l'École nationale des pompiers du Québec

Ou

Titulaire d'un diplôme d'étude professionnelles (DEP) en intervention en sécurité incendie

Titulaire de la certification Instructeur 1 de l'ENPQ

Titulaire de l'accréditation pour dispenser le cours de pompier 1

Trois années d'expérience

### **PARTICULARITÉ**

Horaire atypique

Déplacements sur le territoire de la MRC

Maîtrise des outils informatiques les plus couramment utilisés

## **STATUT DU POSTE**

Il s'agit d'un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine).

## **CONDITIONS DE TRAVAIL**

L'échelle de salaire offerte correspond à la classe 6 de la Convention collective (taux horaire de 28,98 \$ à 37,50 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2021 au 30 avril 2022). Une indexation est à prévoir au 1<sup>er</sup> mai 2022 dans le cadre du renouvellement en cours de la convention collective.

Nous aurons le plaisir de rencontrer les personnes retenues le mardi 21 juin 2022 en personne au bureau de la MRC.

Ce défi vous intéresse? Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 15 juin 2022, à 15 h, à l'adresse suivante :

Direction générale - MRC de Rimouski-Neigette  
23, rue de l'Évêché O, bureau 200, Rimouski (Québec) G5L 4H4  
Courriel [ian.landry@mrc-rn.ca](mailto:ian.landry@mrc-rn.ca)